

La numismatique bretonne des origines au XX^e siècle : une historiographie spécifique ?

Marotte discrète et peu médiatique, la numismatique est l'étude scientifique des monnaies, médailles et jetons, et par conséquent le numismate est celui qui se livre à cette activité. L'érudit Émile Ducrest de Villeneuve (1795-1867) en donne une définition poétique mais néanmoins très juste, et déclare :

«La numismatique est une sœur de l'histoire qui lui doit tant de pages nouvelles, science qui touche à toutes les autres, [...] et qui] ne doit laisser échapper à ses investigations aucunes découvertes, dues trop souvent au hasard, qui mettent à nu sur le sol cette foule de médailles, véritables monuments archéologiques, lettres retrouvées de l'alphabet ancien. Que la bêche de l'ouvrier exhume ces richesses en se disant :

“Mais le moindre grain de mil
Ferait bien mieux mon affaire.”

[...] Partout, l'étude consciencieuse doit les recueillir avec soin, examiner, l'histoire à la main, les lieux où elles étaient déposées, consulter la tradition avec réserve, et les classer sans raideur de système d'après les règles d'une saine critique¹.»

Il faut cependant préciser que cette définition est fréquemment étendue aux collectionneurs de pièces, qui passent d'ailleurs quelquefois du ramassage à l'étude, malgré quelques exceptions notables comme nous le verrons plus bas. C'est à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, que les humanistes français commencent à s'intéresser aux «petites antiquités», c'est-à-dire les monnaies, médailles, pierres gravées et autres petits objets. Il faut y voir le double effet de la découverte des médailles italiennes lors des campagnes militaires royales des XV^e-XVI^e siècles et du renouveau des études latines qui poussent les savants à illustrer les textes par des portraits

¹ «Notice sur des médailles gallo-romaines découvertes près d'Amanlis (Ille-et-Vilaine)», *Annales de la Société académique de Nantes*, 1836, p. 163-172.

issus des grands sesterces romains. Les monnaies sont un moyen d'ap-puyer et d'illustrer l'histoire ancienne, grecque et surtout romaine. Cette vogue s'amplifie au XVII^e siècle, et le médaillier, habituellement près de la bibliothèque, est à cette époque le complément obligé d'une collection digne de ce nom². C'est dans ce contexte très favorable que se développent les grandes collections nationales (celle de Louis XIV) et régionales (Peiresc, Robien par exemple). La Bretagne ne pouvait qu'intéresser les numismates car le phénomène monétaire y est ancien, de l'époque gau-loise à nos jours, et de fait très varié, mais aussi à cause du fort régionalisme qui anime les intellectuels et qui pousse les savants à y chercher des témoins, voire des preuves de leurs assertions. Si l'on y regarde de plus près, on constate que l'évolution n'est pas homogène sur la période qui nous intéresse, et que l'intérêt est en grande partie fonction du poids des personnalités qui s'en occupent, de l'importance des grands courants scientifiques et de la mode. Ce sont ces évolutions que nous allons essayer de retracer ici, en abordant dans un premier temps les origines et le déve-loppement du phénomène, puis en nous penchant sur quelques personnali-tés particulièrement révélatrices de leur époque, pour enfin essayer de cer-ner le rôle du contexte et préciser le devenir des grandes collections.

Le temps des juristes

Si la numismatique n'est pas une préoccupation essentielle des intel-lectuels bretons de l'Ancien Régime, l'intérêt pour les monnaies est quand même bien réel pour un grand nombre de personnalités. En 1684, c'est au juriste Sébastien Frain que l'on doit la mention la plus ancienne d'une monnaie bretonne, un denier de Jean I^{er} ou Jean II, avec l'écu de Dreux au franc-quartier d'hermines³. Le texte évoque aussi le gros à l'écu heaumé dont il déclare : «J'ay quelques unes de ces pieces qui representent un écu d'hermines demy couché, orné de son timbre ayant pour cimier une ren-contre de boeuf & un lionceau assis entre les deux cornes⁴.» Le juriste Pierre Hévin (1623-1692) le rejoint dans cette curiosité⁵. Celui dont Arthur de La Borderie fait le premier *jurisconsulte* breton, est aussi un savant, un historien et un amateur d'art, et son intérêt pour ces objets se maté-rialise dans son hôtel, 34 place des Lices à Rennes, où il fait représenter des médailles qui commémorent les grandes batailles de Louis XIV, dont

² SCHAEER, Roland, *L'invention des musées*, Paris, 1993, p. 16-17.

³ FRAIN, Sébastien, *Recueil d'arrêts*, Rennes, 1684, t. II, p. 545-546.

⁴ On aura reconnu la monnaie la plus «médiatique» de la numismatique bretonne, le gros à l'écu heaumé.

⁵ LA BORDERIE, Arthur de, «Pierre Hévin. Documents pour sa biographie (1684-1710)», *BSAIV*, 1881, p. 127-143.

la médaille de la ville de Rennes. «La dernière représente un monarque en habit d'empereur romain, qui donne la main à une femme prosternée pour la relever de terre, et pour légende *AVGVSTO RESTITVTORI RHEDONVM*. C'est la ville de Rennes, et dans l'exergue *M.DC.XIC*.»

Ce sujet est aussi une préoccupation de Gaignères qui donne un plan de travail à dom Lobineau le 5 décembre 1689⁶ et lui indique au sujet des «rois, comtes et ducs de Bretagne, et ce qui s'est passé sous eux en Bretagne» qu'il faut dresser «le tout par chapitres pour chacun et par chronologie» et il prend soin de rappeler «leurs sceaux, épitaphes, monnoyes, devises etc.» Dans une lettre à M. de Carcado, dom Audren précise qu'il faut aller consulter les papiers de Hévin et précise : «N'oubliez point, je vous prie, les monnoyes⁷.» Hélas, dans un courrier aux états de Bretagne, dom Lobineau explique qu'il a fait graver les tombeaux de plusieurs ducs ainsi que 400 sceaux, mais ne dit rien des monnaies⁸. La première représentation imprimée semble être le fait de dom Morice et dom Taillandier. Sur une planche, on peut voir vingt-deux monnaies et un jeton qui résument rapidement la numismatique bretonne de l'époque mérovingienne au XVI^e siècle⁹. Quatorze de ces pièces ont été émises entre 1213 et 1491 et appartiennent au cabinet de Robien, ce qui met en relief l'influence du collectionneur sur les historiens de son époque, tendance que confirme l'historiographie.

Au-delà de la simple mention parmi d'autres sujets, le Quimpérois Jean Hardouin (1646-1729) publie cinq ouvrages de numismatique appliquée à l'histoire¹⁰. La tentative n'est pas convaincante et même Cambry déclare au sujet de *La chronologie rétablie par les médailles* : «C'est dans ce dernier ouvrage qu'il débita son système bizarre sur la supposition des écrits de l'Antiquité¹¹.» Né à Quimper le 23 décembre 1646, mort à Paris

⁶ LA BORDERIE, Arthur de, *Correspondance historique...*, Paris, 1880, p. 25.

⁷ *Ibid.*, p. 63, 20 janvier 1694.

⁸ *Ibid.*, p. 107, 15 octobre 1703.

⁹ DOM MORICE et DOM TAILLANDIER, *Histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne*, Paris, 1742-6, t. II, planche CLIX.

¹⁰ En plus d'un «Extrait d'une lettre écrite à M. de Carcary touchant les monnoies d'or des anciens Romains, avec une planche gravée», *Journal des savants*, 3 mars 1681, p. 48-56, on lui doit cinq ouvrages de numismatique : *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati ; de re monetaria veterum Romanorum ex Plinii secundi sententias*, Paris, 1684 ; *De nummis Herodiadum*, 1692 ; *Chronologiae ex nummis antiquis restitutae, Prolusio, de nummis Herodiadum*, Paris, 1693 ; *Chronologiae ex nummis antiquis institutae specimen primum : numismata saeculi Constantini. Chronologiae veteris Testamenti ad vulgatum versionem exacta : Chronologiae ex nummis antiquis restitutae specimen alterum*, Paris, 1697, Lyon, 1699 et Leipzig, 1701 ; *Numismatata saeculi Theodosiani, numismata saeculi Justiniani, Antiqua numismata regum Francorum*, Amsterdam, 1733.

¹¹ CAMBRY, Jacques, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, éd. Dany Guillou-Beuzit, 1999, p. 457-458.

le 3 septembre 1729, fils d'un libraire-imprimeur de Quimper, Hardouin entre au noviciat des jésuites le 25 septembre 1666, puis professe cinq ans les humanités et la rhétorique aux collèges d'Arras et d'Eu. Il reprend des études de théologie à Paris en 1674 et enseigne la théologie à Louis-le-Grand. En 1683, il devient bibliothécaire du collège, «un des plus doctes théologiens de son temps et d'une immense érudition, mais souvent extravagant». Bourreau de travail, il se lève à 4 heures du matin tous les jours et écrit en tout 102 ouvrages, dont 92 sont publiés¹². Cette force de travail peu commune se double d'une très bonne mémoire. Ses principales études religieuses sont publiées à Amsterdam en 1709 et en 1733. Elles lui valent une note de protestation du provincial des jésuites (1708). On lui doit aussi une *Collection de conciles* (1715, 12 vol.), interdite par le Parlement de Paris, une *Dissertation sur la succession des évêques anglais* (1724-1725, 2 vol.) et une *Défense des ordinations anglicanes réfutées* (1727, 2 vol.). Par ailleurs, il commente les grands écrivains latins, et il participe au *Mémoire de Trévoux* et au *Journal des savants*¹³. Pour fixer diverses dates de l'histoire romaine, il publie une étude sur l'histoire des monnaies dans laquelle il bouscule sans vergogne la chronologie et les attributions, pour un monnayage qui est déjà très bien connu. L'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* et grand numismate, déclare d'ailleurs au sujet de ce travail que «ses opinions en fait de médailles commencent à perdre le droit d'être réfutées». Ses théories sont à ce point fumeuses que les autorités ecclésiastiques en arrivent à interdire sa *Chronologie des Monnaies*¹⁴.

L'abbé nantais Nicolas Travers (1686-1750) ne se hasarde pas dans ces considérations étranges, même si ses écrits religieux lui valent aussi quelques ennuis avec les autorités ecclésiastiques. Né à Nantes en 1686, il fait ses études dans cette ville puis entre dans le clergé¹⁵. Il publie en 1734 une *Consultation sur la juridiction et l'approbation nécessaires pour confesser*, ce qui lui vaut quelques soucis, dont une censure par la faculté de théologie de Paris le 15 septembre 1735. Il réagit en publiant *La consultation défendue par l'auteur contre le mandement de M. Languet, le livre du père Bernard et la censure de quatre vingt six docteurs*, qu'il reprend en 1744 sous le titre : *Pouvoirs légitimes du premier et du deuxième ordre dans l'administration des sacrements et le gouvernement de l'église*, ouvrage à nouveau censuré. À la suite de ces affaires, il est «exilé» au

¹² LEVOT, Prosper, *Biobibliographie bretonne*, Vannes-Paris, 1852, t. I, p. 894-898.

¹³ Biographie par T. DE MOREMBERT, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1989.

¹⁴ CHASSÉ, Charles, «Le père Jean Hardouin, jésuite quimpérois non-conformiste (1646-1729)», *Les cahiers de l'Iroïse*, 1962, p. 126-129.

¹⁵ *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, 3 vol., Nantes, 1836-1841, introduction, p. I-VII.

couvent des cordeliers de Savenay, d'où il sort en 1748 avec l'obligation de ne rien faire imprimer de nouveau. Il meurt en 1750. Mais sa production littéraire ne s'arrête pas à la théologie, et s'étend en particulier à l'histoire¹⁶. Il rédige en particulier une *Dissertation sur les monnaies de Bretagne*, première synthèse sur la numismatique bretonne médiévale¹⁷, au sujet de laquelle Dugast-Matifeux déclare avec un brin d'acidité en 1856 :

«Son travail sur les monnaies de Bretagne témoigne plutôt de sa bonne volonté que de son savoir intrinsèque [...], mu et fourvoyé qu'il était par le désir d'enrichir la numismatique bretonne au dépens du reste de la France. La partie du manuscrit relative à la période carlovingienne fournit bon nombre d'exemples de cette déplorable préoccupation qui trouble encore la cervelle de plus d'un travailleur de province. Tout ce qui traite des monnaies antérieures au XIII^e siècle est donc à peu près détestable. L'auteur admet des monuments apocryphes, faute d'avoir toujours opéré sur des pièces authentiques. À partir de là, bien des erreurs sont encore à relever, mais il y a du moins un mélange de vérités, et le nombre de textes monétaires mentionnés montre que Travers commençait à entrevoir les vrais éléments de la science. Les autres provinces n'offrent d'ailleurs, pour le temps, rien de préférable à l'écrit de Travers.»

Bigot est plus modéré dans son jugement et reconnaît ce qu'il lui doit :

«L'abbé Travers qui a ouvert la voie, n'était pas numismatiste, et son opuscule, qui ne contient aucun dessin, fourmille d'erreurs. Je dois avouer qu'à partir de Jean V il est beaucoup moins hypothétique, et je m'estime heureux d'y avoir trouvé nombre d'indications dont la connaissance m'a épargné de longues et ennuyeuses recherches¹⁸.»

Il faut tempérer ces jugements. Si à nos yeux, le travail de Travers a considérablement vieilli, il est remarquable pour l'époque. C'est en effet un des premiers à avoir été rechercher des textes pour appuyer ses idées, à avoir confronté les sources et à dépasser le cadre strict de la description des monnaies, exercice difficile mais qui demande une culture historique bien plus maigre que la recherche documentaire.

¹⁶ On lui doit : *Dissertation sur Volianus ou Boulianus, divinité des Namnètes*, Nantes, 1728 ; *Histoire abrégée des évêques de Nantes, où les faits les plus singuliers de l'histoire de la ville et du comté de Nantes sont rapportés*, manuscrit, abrégé de l'*Histoire civile...*, 1729 ; *Vie et éloge de Jean Litoust, curé de Saint-Saturnin de Nantes*, 1729 ; *Catalogue des princes et comtes, seigneurs de Nantes depuis les Romains jusqu'en 1750*, Nantes, 1750 ; *Codex Ecclesiae Nannetensis* ; *Dissertation sur les monnaies de Bretagne*, s.l.n.d. (Nantes, 1749). Auguste Savagner dit que «c'est une brochure savante et recherchée. L'abbé Travers en préparait une nouvelle édition, que la mort l'a empêché de publier. Une copie de ce travail, entièrement refondu, se trouve à la suite des *Preuves de l'histoire de Nantes*».

¹⁷ Il est surtout connu pour son *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, 3 vol., Nantes, 1836-1841.

¹⁸ BIGOT, Alexis, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris, 1857, p. 2.

Le souci de mieux connaître les pièces est alors à l'ordre du jour. Dans un dossier de l'intendance¹⁹, on trouve une «Instruction pour la recherche des anciens monuments»²⁰. Elle commence par une analyse de la situation antérieure et rappelle que «jusque vers le milieu du XVII^e siècle, on a négligé de recueillir les monuments antiques de toutes espèces qu'on trouvait en abondance dans ce royaume. L'ignorance, l'avarice, ou le mauvais goût donnoient lieu à une telle conduite». Puis l'esprit des Lumières éclaire l'humanité : «Comme on marche à présents sur des pas différens, il seroit à souhaiter que les seigneurs des grandes terres, les gouverneurs et les intendans des provinces fussent attentifs à se faire rendre compte de tout ce qu'on découvre de tems en tems dans les endroits qui sont de leur ressort, et qu'ils se fissent apporter surtout les monnoyes et les médailles de tous métal [...], certaines pierres et certains os qui ont servy d'armes à quelques peuples celtiques.» L'appel est certainement entendu et cette même liasse d'archives contient un peu plus loin la description de la découverte d'un souterrain gaulois à Hennebont²¹.

Connus par leur collection quand elle subsiste ou par les inventaires qu'ils en ont dressés, les collectionneurs offrent une autre approche des préoccupations d'une science encore dans les limbes. Quatre personnages illustrent cet aspect, Mellier, Robien, Le Pape et La Hubaudière. Chronologiquement, le maire de Nantes et historien Gérard Mellier (1674-1729) est le plus ancien collectionneur connu en Bretagne. Né à Lyon en 1674, il est trois fois maire de Nantes en 1709, 1720 et 1729, et cumule les charges de trésorier de France, général des finances de Bretagne et subdélégué de l'intendant pour la ville et le comté de Nantes. Maire, il joue un rôle majeur pendant une vingtaine d'années. Il s'occupe très tôt d'histoire et d'archéologie, «et c'est un curieux amateur d'antiquité, de médailles, de monnaies, de chartes, de livres et de manuscrits». C'est lui qui fournit à dom Lobineau le «rare et curieux médaillon en bronze de Louis XII et d'Anne de Bretagne dont la gravure est insérée p. 826 du tome I^{er} de son *Histoire*». On lui doit un certain nombre de publications dont un traité du droit de voirie (1709), un *Recueil d'édits* (1712), une *Table chronologique de la ville de Nantes* (1723), plusieurs manuscrits et des articles aux journaux des savants et de Trévoux²². Le catalogue manuscrit de sa collection est conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine²³. Il énu-

¹⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1318, dossier «Intendance, archéologie».

²⁰ Un papier sans date, XVIII^e siècle, vers 1770.

²¹ 18 décembre 1778.

²² GASTON-MARTIN, *Nantes au XVIII^e siècle. L'administration de Gérard Mellier 1709, 1720 1729*, Toulouse-Nantes 1928, et DUGAST-MATIFEUX, dans LEVOT, Prosper, *Biographies bretonnes*, Vannes, Paris, 1857, t. II, p. 442-447.

²³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1318.

mère plus d'un millier de pièces dont quarante-six monnaies ducales, et la médaille d'Anne de Bretagne. Robien la fait représenter dans la *Description historique, topographique et naturelle de la Bretagne*²⁴, alors qu'elle appartient encore à Mellier, puis la fait peindre en trompe-l'œil vers 1748²⁵. La présence de la médaille de Mellier dans la collection Robien indique que tout ou partie de sa collection a été acquise par le magistrat rennais. La liste de ses pièces et médailles est classée sous le titre : «Intendance, médailles. Inventaire des médailles de feu M. Mellier (fils de l'ancien maire de Nantes et subdélégué de l'Intendance) 1772. 6 papiers.» Dans l'inventaire, les monnaies sont classées par tiroir de médaillier, mais les médailles sont bien mieux décrites, signe de l'importance qu'on leur accorde. Le dossier comporte aussi une feuille manuscrite qui décrit des monnaies d'or, et au dos, on peut lire : «médailles qui me manquent en grand bronze», puis une énumération d'empereurs romains, «et la plus grande partie des femmes ; en argent il me manque encore bien davantage», et suit une liste plus longue, qui se clôt par ses mots : «Vous voyez que je ne suis guère riche en médailles d'argent. Si vous pouvez en négocier quelques unes à bon prix, je vous en seroy infiniment obligé, mais je préfère encore le grand bronze».

Seigneur des pays de Quintin et d'Auray, président du parlement de Bretagne, Christophe-Paul de Robien (1698-1756) est aussi un intellectuel²⁶. Son œuvre principale est une *Description topographique, historique et naturelle de la Bretagne*, dans laquelle il décrit sa province sous tous les angles, preuve de son savoir encyclopédique et de sa curiosité. Comme de nombreux amateurs de son temps, il réunit d'importantes collections où les monnaies anciennes tiennent une place de choix. L'inventaire de sa collection, enrichi de commentaires, est un élément essentiel pour comprendre ses motivations²⁷. Après une introduction générale sur l'origine du numéraire, il décrit ses monnaies antiques²⁸, puis les médaillons, les tessères et les poids. Viennent ensuite les pièces médiévales puis les modernes. Au sujet des monnaies bretonnes il déclare : «Je place à la suite des monnoyes des rois de France celles que j'ay pu rassembler des souverains de Bretagne, d'autant que cet État qui a été soumis dans différens temps à la monarchie françoise s'y trouve aujourd'huy réuni par le mariage d'Anne duchesse de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII ; avant cette réunion arrivée

²⁴ Ed. Jean-Yves Veillard, Mayenne, 1974.

²⁵ Peinture conservée au musée des Beaux Arts de Rennes, *Trompe-l'œil à la médaille d'Anne de Bretagne*.

²⁶ AUBERT, Gauthier, «Robien», *Dictionnaire du patrimoine breton*, Rennes, 2000, p. 849.

²⁷ Bibliothèque municipale de Rennes, ms. 2437/2.

²⁸ Il faut citer en particulier les monnaies gauloises, f° 73 v°, avec neuf dessins avers/revers. Les dessins sont réalisés à part, sur papier fin, mais il existe des blancs en vue de recevoir des gravures qui n'ont pas été réalisées.

en 1532, elle avoit toujours eu ses souverains particuliers. L'an 458 est à peu près l'époque de l'établissement des Bretons dans l'Armorique. Ses premiers princes portèrent le nom de roys, ensuite de comtes et puis de ducs. On n'a pu jusqu'ici rassembler aucune monnoye des premiers. Il nous en reste seulement une qu'on peut attribuer à Conan I^{er} aux seconds²⁹.»

Deux exemples bas-bretons permettent de constater que la numismatique ne concerne pas que le siège du parlement de Bretagne. Au XVIII^e siècle, le bourgeois quimpérois, Jean-Baptiste Le Pappé (†1772), conseiller et procureur du roi au présidial de Quimper, possède des *médailles*, en fait des monnaies romaines, douze en bronze bordées de bois de noyer représentant les impératrices, et cent soixante médailles de cuivre de différentes façons et grandeurs. Elles sont conservées dans son bureau, qui touche la bibliothèque³⁰. Quant au faïencier quimpérois Clément de La Hubaudière (1772-1841), il possède une importante collection³¹. Numismate de valeur, il n'est pas isolé, et souscrit très précocement à la *Revue de Numismatique Française* en 1841³². L'inventaire commencé en 1825 s'enrichit d'année en année et les dernières mentions d'acquisition ont lieu peu de temps avant sa mort. Il est intéressant de constater qu'après avoir enregistré les pièces de façon traditionnelle, en les décrivant simplement, il développe ses notices en précisant l'origine quand il la connaît, et les correspondants qui l'ont aidé à l'identifier. Ses compétences de numismate sont reconnues puisque c'est à lui que s'adresse M. Dumarc'hallac'h (sic) lorsqu'il trouve des monnaies romaines sur le site du Perennou en Plomelin ; il précise que «quoique fort difficile, un numismate habile, M. Clément de La Hubaudière, a su retrouver ce que le temps avait fait disparaître»³³.

Au total, on constate que des origines à la première moitié du XIX^e siècle, la numismatique suit les grands courants intellectuels et historiographiques bretons. Préoccupation des mauristes, les monnaies intéressent de près l'homme des Lumières qu'est Robien, parfaite illustration de ce que pouvait être la place des pièces dans les cabinets des *antiquaires* de l'époque. On ne peut que regretter que la collection du Quimpérois Le Pappé ne soit pas mieux connue, car elle nous fournirait un exemple plus proche de la réa-

²⁹ F^o 316 à 320.

³⁰ Arch. dép. Finistère, B 353 et AUBERT, Gauthier, *La noblesse, le pouvoir et le savoir dans la Bretagne des Lumières*, thèse de doctorat, Rennes, 2000, p. 765.

³¹ Arch. dép. Finistère, 100 J 1255.

³² «Liste des souscripteurs à la revue de numismatique française, pendant l'année 1841», *Revue de numismatique*, 1841, liste pour la Bretagne (pas de liste pour les années 1838-1840) : M. de La Hubaudière, à Quimper, conseiller de préfecture.

³³ SOUVESTRE, Émile, *Le Finistère en 1836*, Brest, 1838, p. 83. Sur Le Pappé, La Hubaudière et Paul Maufra du Chatellier, COATIVY, Yves, «Histoire numismatique et monétaire de Quimper», *BSAF*, à paraître.

lité que celle du polygraphe rennais. Les écrits suivent aussi les mêmes évolutions, outil de propagande chez Hardouin, puis élément de l'histoire du duché chez Travers. Clément de La Hubaudière est à la frange de deux mondes. Alors qu'au début, il empile ses pièces dans son médaillier, il éprouve avec le temps le besoin d'en préciser l'origine et d'améliorer ses connaissances, jetant les bases sur lesquelles les grands numismates du XIX^e siècle vont travailler, mais si la science triomphe après 1850, les errements n'en existent pas moins chez certaines personnalités.

Le temps des naturalistes

En 1892, le Quimperlois Fornier déclare au sujet des jetons que «depuis de longues années, on s'est livré à l'étude des monnaies grecques, romaines et seigneuriales. Les pièces des époques rapprochées ont aussi captivé l'attention des numismates ; les médailles modernes, elles-mêmes, ont encore été l'objet d'études nombreuses et variées. Le jeton seul restait dédaigné, et ce n'est que vers le commencement de ce siècle, postérieurement à 1820, que les amateurs ont compris l'intérêt que peut offrir cette branche de la numismatique»³⁴. Non limitative, cette remarque peut être étendue au sujet qui nous intéresse. Dès lors, ce qui peut apparaître comme un titre hors sujet, fait bien sûr référence à Cuvier et à ces savants qui classent et organisent les séries monétaires, le plus souvent avec une grande finesse de réflexion et une connaissance très précise de leur domaine, comme Lemièrre ou Bigot. Époque du triomphe de la science, le XIX^e siècle voit aussi se développer en Bretagne un courant régionaliste bien spécifique qui s'incarne avec plus ou moins de bonheur dans le sujet qui nous intéresse. Plutôt que d'en dresser un tableau d'ensemble, nous avons préféré nous attacher à cerner la personnalité et les mobiles qui animent quelques figures caractéristiques.

Alors que Pascal-Louis Lemièrre classe les monnaies gauloises armoricaines, Alexis Bigot s'occupe des émissions ducales, mais tant dans leur approche du problème que dans leur façon de travailler, ils se ressemblent beaucoup, et leurs travaux peuvent être décrits en parallèle. À la base, chacun possède une bonne collection de référence, qui apparaît chez Bigot sous la forme *MC*, c'est à dire *Ma Collection*, et une connaissance encyclopédique de la question. Dans son introduction, Lemièrre énumère les travaux de ses prédécesseurs (Lelewel, Duchalais, etc.), exercice auquel se livre aussi le médiéviste³⁵. Tous deux ont accès aux principales collections privées du

³⁴ FORNIER, Eugène, «Les jetons de Bretagne», *BSECdN*, 1892, p. 1.

³⁵ LEMIÈRE, Pascal-Louis, «Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine», *Association bretonne*, 1852, p. 203-235, p. 203-205, et BIGOT, *Essai...*, *op. cit.*, p. I-IV.

moment, en particulier celle de monnaies gauloises de Jean-Marie de Penguern (1807-1856), et les ensembles plus généralistes d'Elléouet, de Landerneau, et de Pol Potier de Courcy (1815-1891), cités par les deux auteurs. Pour leur classement, ils partent de situation assez proches, et Bigot peut s'appuyer sur les travaux de l'abbé nantais Nicolas Travers, tandis que Lemièrre bénéficie de *L'atlas des monnaies gauloises* de Lelewel³⁶, mais il faut souligner que le premier hérite de travaux de meilleure qualité que le second. La classification apparaît très «naturaliste» dans l'esprit, par règne, par type, par ateliers ou par cités, mettant fin aux travaux de style très touffu comme ceux de leurs prédécesseurs. Par ailleurs, ils dessinent tous deux très bien, ce qui est un avantage considérable à une époque où la photographie n'en est qu'à ses débuts. Il faut d'ailleurs remarquer que face à l'exubérance des pièces celtiques et à l'absence de relief des monnaies féodales, le dessin est la solution la meilleure, à tel point que les planches de Lemièrre et Bigot restent d'usage courant aujourd'hui³⁷. Même si quelques attributions et certaines dates sont remises en cause actuellement, les deux ouvrages, bien que d'importance inégale en quantité, sont encore incontournables et restent des références tout à fait valables. Le spécialiste de la Gaule marque même un point sur son éminent confrère puisqu'il édicte ce que Colbert de Beaulieu a appelé la «loi de Lemièrre» : il observe la baisse progressive de l'aloi et du poids des monnaies, et met le phénomène en rapport avec la transformation du style³⁸.

La deuxième moitié du Second Empire est marquée par l'activité importante mais désordonnée de Lecoq-Kerneven (1807-1899). Si ses idées sont bien connues par ses écrits, sa biographie est plus difficile à dégager. Né à Dinan, il fait des études de droit avant d'être nommé substitut à Ploërmel puis à Vannes. Président à Savenay, conseiller de la cour d'appel de Rennes en 1858, il reste actif jusqu'en 1877, date à laquelle il est atteint par la limite d'âge. Il se retire alors au château de Buard en Redon, et c'est probablement là qu'il meurt. Il est enterré le 8 février 1899³⁹. On ne repère

³⁶ Sur Travers, COATIVY, Yves, «L'abbé nantais Nicolas Travers», *Annales de la Société bretonne de numismatique*, 2001, à paraître, et LELEWEL, Joachim, *Type gaulois ou celtique. Atlas*, Bruxelles, 1840.

³⁷ Yannick Jézéquel dans *Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne*, Paris, 1998, réutilise les planches de Bigot, qu'il complète le plus souvent par ses propres dessins, sans utiliser la photographie.

³⁸ COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, «Notice de numismatique celtique», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1957, p. 24-45. Dans la pratique, la loi de Lemièrre, à défaut de donner une chronologie absolue du monnayage gaulois armoricain, permet au moins de mettre en lumière une chronologie relative.

³⁹ KERVILER, t. X, nouvelle série, p. 218 ; TIERCELIN, Louis : «Nos morts», *L'hermine*, 1899, t. 20, p. 42-43.

sa trace dans l'intelligentsia bretonne qu'en 1860, date de son entrée à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine⁴⁰, et il adhère un peu plus tard à la Société française de numismatique et d'archéologie, en 1866⁴¹. Sa bibliographie se concentre d'ailleurs sur la fin de ces années et le début des années 1870. L'essentiel de son travail se présente sous le titre de *Leçon de numismatique* et on lui connaît au moins six études publiées⁴². Contrairement à Bigot et à Lemièrre, sa carrière peut se décliner selon des vertus négatives, le militantisme outrancier, la propension à donner des leçons et l'affabulation. Son premier trait de caractère est l'obstination à vouloir interpréter les types monétaires, souvent fruit de déformations diverses et d'imitation, sans grand lien avec la réalité⁴³. Il attribue une monnaie carolingienne au type dégénéré au duc Gwerc'h (980-990), ce qui n'est pas aberrant en soi, mais il réussit à «lire» la croix déformée et y trouve la légende *Iesus Oriens et Iesus Lux mundi*, fruit de son militantisme chrétien totalement dépourvu d'esprit critique⁴⁴. Dans sa *Carte numismatique de la péninsule armoricaine*⁴⁵, il prétend que la Bretagne s'appelait la Bretagne avant l'époque romaine, puis s'est appelée l'Armorique avant de redevenir la Bretagne au v^e siècle⁴⁶... Au passage, il mentionne les villes romaines d'*Auraicum* (Auray), *Evranum* (Évran), *Lamballinum* (Lamballe), *Ploermelum* (Ploërmel), etc. Il n'hésite pas à se mettre en scène, s'attribuant des découvertes qui lui valent surtout des critiques, mais finiront à ses yeux par faire triompher sa clairvoyance et son génie : «Le plus souvent, seul, au milieu de nos idées nouvelles, dirons-nous de nos

⁴⁰ BMSAIV, 1862, p. 314.

⁴¹ «Liste générale des membres de la SFNA et des collectionneurs français de médailles et d'objets anciens», *Annales de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1867, p. XLXI : Lecoq-Kerneven, conseiller à la Cour impériale.

⁴² Principaux travaux numismatiques de Lecoq-Kerneven : «Carte numismatique de la péninsule armoricaine», *ASFNA*, 1867, p. 184-209 et une carte ; *Étude sur le monogramme monétaire de Conan...*, Rennes, 1867, 30 p. ; «Monnayage de Jean IV, dit le Captif, duc de Bretagne, premier compétiteur de Charles de Blois. Étude historique sur la numismatique bretonne», *ASFNA*, 1868, p. 149-161 ; *Traité de la composition et de la lecture de toutes inscriptions monétaires, monogrammes, symboles, emblèmes, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à l'apparition des armoiries*, Rennes, chez l'auteur, boulevard Sévigné, n°22, 1869 ; *Étude historique sur les monnaies de François II et d'Anne de Bretagne*, brochure ; *Leçon de numismatique au président de la commission des attributions numismatique de la Société Française...*, Rennes, 1870, 42 p.

⁴³ On sait par exemple que le peigne, symbole des monnaies de Provins, est le résultat de la dégénérescence du monogramme carolingien.

⁴⁴ *Traité de la composition...*, p. 272. Sa conclusion est édifiante : «Nos principes enseignent et révèlent des signes restés ignorés ou incompris jusqu'ici et nous élèvent du signe de la vérité à la vérité elle-même (...). Voici le signe et voilà le Dieu des chrétiens ! C'est le signe et c'est le Dieu de la numismatique du Moyen Âge !» (p. 403-407).

⁴⁵ *Annales de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie*, 1867, p. 184-209.

⁴⁶ Note 1, p. 185.

découvertes que nous redoutions comme une erreur cette lumière qui nous apparaissait. [...] Dans cette entreprise si nouvelle, nous aurons commis des erreurs sans doute, mais nous serons heureux de voir relever nos imperfections, et nous recevrons avec reconnaissance tout redressement d'erreur et toute critique de bonne foi [...]. Notre numismatique est en effet une page du génie du christianisme qui n'avait pas encore été tracée [...]. Dieu a été la base et le couronnement de cette numismatique chrétienne et nationale⁴⁷...» Ses inventions farfelues sont relayées par une collection de monnaies des ducs de Bretagne qui ne peut relever que du mythe. Commencée en 1837, «pour étudier l'histoire, pièces en main», elle est évoquée en 1868 dans les *Annales de la Société française de numismatique et d'archéologie*⁴⁸. Si les 2 800 pièces antiques sont tout à fait compatibles avec ce que l'on connaît des autres collections du moment, de même que les 1 800 monnaies de la France royale, on reste rêveur face aux 1 500 monnaies bretonnes, dont 15 à 20 monnaies uniques des ducs de Bretagne, 40 à 50 monnaies rarissimes et d'une conservation splendide, et 50 variétés inédites, sans compter les jetons. Si l'on compare l'inventaire de Bigot (1857) à celui de Poey d'Avant (1882), on ne peut que constater que ces raretés attendent toujours d'être éditées, ou ont disparu à tout jamais, ce qui ne peut que laisser planer un doute certain sur la réalité de cette description.

Ses contemporains sont bien conscients de ces problèmes. Lors de la première séance de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine en 1868, une discussion s'engage sur la valeur du travail de Lecoq-Kerneven⁴⁹. D'ailleurs, rien que les titres de ses articles révèlent les crises qu'il soulève, comme cette *Leçon de numismatique au président de la commission des attributions numismatique de la Société française* (Rennes, 1870), et ses textes provoquent quelques retours de bâton, par exemple celui de François Jégou sur *Les fondateurs de Lorient. Réponse à M. Lecoq-Kerneven, auteur de Généalogie et annales de la maison de Dondel, Sillé, etc.*⁵⁰, réponse à un article pour le moins féroce de Lecoq-Kerneven paru

⁴⁷ *Traité de la composition et de la lecture de toutes inscriptions monétaires, monogrammes, symboles, emblèmes, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à l'apparition des armoiries*, Rennes, chez l'auteur, boulevard Sévigné, n°22, 1869 (la seconde étude de numismatique de L.K. date de 1867), p. V-VI.

⁴⁸ «La collection Lecoq-Kerneven», *Annales de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1868, p. 441-442.

⁴⁹ *Procès-verbaux de la SAIV*, 1870, p. LXXXVII, 10 décembre 1867 : André présente un travail de Lecoq-K. : *Étude sur le monogramme monétaire de Conan II et sur l'erreur qui a fait de ce monogramme un emprunt de celui de Herbert du Mans*. À la séance suivante, une discussion s'engage sur la valeur du travail de Lecoq. Il semble que l'on reproche à André une présentation contestant le travail de Lecoq. André dit qu'au contraire, il appuie Lecoq. (Discussion entre André, Morin et Duplessix).

⁵⁰ Nantes, s.d. (vers 1875).

en 1874. Même la lointaine *Revue belge de numismatique* s'en fait l'écho : quand Rénier Chalon rend compte en 1867 de l'*Étude sur le monogramme monétaire de Conan*, il souligne la crise passionnelle qui agite Lecoq-Kerneven au sujet de l'interprétation de Poey d'Avant qu'il juge erronée⁵¹. Notons enfin que dans ses errements, Lecoq-Kerneven n'est pas seul. À la même époque, Édouard de Kersabiec a pour but de prouver la *probité absolue* du bienheureux Charles de Blois quant à l'accusation d'imitation des monnaies⁵². Quant au docteur Faux, il interprète les monnaies celtiques à partir des mythes druidiques⁵³.

Paul du Chatelier (1833-1911) offre un portrait radicalement différent des précédents, et illustre un autre aspect du problème, celui du collectionneur non numismate, boulimique de l'acquisition de nouveautés. Il faut remarquer que ce genre de personnage est habituellement très mal connu car il ne laisse en général aucune trace en dehors d'un catalogue qui ne relate pas les conditions d'acquisition des pièces. Ce n'est pas le cas du Pont-l'Abbiste qui laisse de nombreuses archives qui permettent de reconstituer les étapes de sa vie de collectionneur, mais aussi ses motivations par le biais de sa correspondance. On découvre alors un personnage qui n'a aucun complexe, et qui ne fait preuve d'aucun état d'âme sur les méthodes. De façon tout à fait habituelle à l'époque, il garde les pièces qu'il trouve en fouilles pour enrichir son musée, comme ces trois cents romaines trouvées à Tronoën (Saint-Jean-Trolimon)⁵⁴. Rien que de très banal et l'on pourrait citer bien d'autres exemples de musée privé comme celui d'Halna du Fretay, le *baron Tumulus*. Mais comme cela ne suffit pas, il achète aussi des pièces à des commerçants sérieux, comme le Parisien J.-B. Dumoulin, d'autres moins comme le Brestois Rheims ou le ferrailleur Vigier. Il se livre alors à des négociations de marchands de chevaux, proposant un prix pour

⁵¹ Poey d'Avant, auteur des *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882, est le grand classificateur du monnayage féodal français, et son ouvrage reste encore largement d'actualité. Il faut souligner que Lecoq-K. s'est aussi attaqué avec autant de bonheur aux monnaies flamandes. Jean Duplessy dans «Lectures fantaisistes de deniers flamands ou attribués à la Flandre (XIII^e siècle)», *Mélanges... Pierre Bastien*, Wetteren, 1987, p. p. 371-382, p. 381-382, évoque les *élucubrations* de Lecoq-K. tout en rappelant qu'il a quand même signé quelques bons articles. Très poète, il décrit ainsi un denier flamand de Robert : «Si nous examinons dans son ensemble cette composition, elle s'offre à nous sous la forme extérieure d'un vase charmant ; cette idée d'un vase délicieux pour envelopper une pensée religieuse, c'est l'idée du temple chrétien, enveloppe extérieure d'une sentence chrétienne, que nous retrouvons à toutes les époques du Moyen Âge».

⁵² «Les monnaies de Charles de Blois», *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1869, t. 25, p. 433-454, et t. 26, p. 51-70, et 129-139.

⁵³ Dr FAUX, «Quelques réflexions sur d'anciennes monnaies bretonnes», *Revue belge de numismatique*, 1864, p. 250, Compte rendu.

⁵⁴ MILON, Abbé A., «Le château de Kernuz. Son histoire, ses collections», *Association bretonne*, 1905, p. 7-41, avec photo du château.

un lot, en renvoyant une partie pour faire une nouvelle offre, contestant souvent la qualité des objets qui lui sont envoyés⁵⁵. Il pratique aussi les acquisitions de collections et les échanges avec les musées et les autres collectionneurs. Sa correspondance fait apparaître une pratique curieuse de la part du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye qui le fait profiter de ses aubaines, contre échange d'objets armoricains⁵⁶. Enfin, il fait travailler des rabatteurs dont le chanoine Jean-Marie Abgrall, bien connu dans les milieux savants finistériens de l'époque. En 1881, il lui écrit qu'il revient de Plogastel-Saint-Germain où il a fait l'acquisition pour Du Chatellier de monnaies, «que M. Le Berre avait entre les mains. Elles ont été classées par M. de Saint-Luc qui en a gardé quelques unes. [...] Je vais faire un relevé de tout cela et en mettre de côté pour vous et pour moi»⁵⁷. Ces trésors sont conservés au château de Kernuz où vit le collectionneur.

Au total, ces personnages incarnent d'une façon ou d'une autre les différents courants qui animent la numismatique au XIX^e siècle. Ils offrent tous plus ou moins des traits qui peuvent être mis en lumière chez les historiens du moment qui collectionnent non les monnaies mais les parchemins, et en particulier La Borderie qui se livre à un travail monumental qui reste encore une référence, même s'il est contesté sur tel ou tel point, et qui n'hésite pas à plier certaines idées en fonction de ses opinions, telle son anglophobie qui transparait très nettement dans son chapitre sur la guerre de Succession. La numismatique est donc bien une fille de son temps, montrant les mêmes qualités et les mêmes errements.

Une évolution en dents de scie

Bénéficiant du mouvement initié par ces hommes, le XIX^e siècle breton est une période particulièrement faste pour le sujet qui nous intéresse, mais peu de temps avant la première guerre mondiale, l'étude des monnaies tombe dans une léthargie dont elle ne sortira que dans les années 1950 avec les travaux de Colbert de Beaulieu et plus tardivement avec la création de l'Association numismatique armoricaine (années 1960) et de la Société bretonne de numismatique (1992).

Les «naturalistes» ramènent l'étude des monnaies au premier rang des préoccupations des sociétés savantes, qui forment dès lors un cadre émulateur très productif, en particulier la Société archéologique de Nantes et

⁵⁵ Arch. dép. Finistère, 100 J 1249-1252, correspondance classée par ordre chronologique.

⁵⁶ Pour plus de précisions sur ces marchandages, COATIVY, Yves, «Histoire numismatique et monétaire de Quimper», *BSAF*, 2001, à paraître.

⁵⁷ Lettre de J.-M. Abgrall datée du 18 mai 1881, écrite du petit séminaire de Pont-Croix.

son homologue rennaise qui sont deux pépinières particulièrement actives jusqu'au début du ^{xx}e siècle. Il faut y voir plusieurs raisons. Tout d'abord, les amateurs éclairés s'y regroupent et y trouvent une tribune pour présenter leurs découvertes. En 1846, les collectionneurs Blois, Bizeul, Kergariou, Barthélemy, Ramé, Aussant, Moët de La Forte-Maison, Renault, Toulmouche sont membres de l'Association bretonne⁵⁸. Quelques unes de ces structures se dotent d'un musée, de même que les villes, et les médailliers publics fleurissent, certains se lançant même dans une politique systématique d'acquisition, comme celui de la Société polymathique du Morbihan, complétée par les dons des adhérents. La *Revue des provinces de l'Ouest* nous apprend par exemple qu'en 1856, «M. Phélyppes-Beaulieux fait don d'une quantité de pièces, dont quelques unes peuvent avoir de l'intérêt»⁵⁹. Il en va de même à la Société polymathique du Morbihan le 25 mai 1869, quand l'abbé Euzénot fait don d'une monnaie d'or au nom de Philippe et d'un écu d'Henri IV, puis le 27 avril 1875, d'une monnaie de Charles X de 1592 trouvée à Guidel⁶⁰.

À la même époque, le 25 juin 1872, on lit une lettre d'une commission de membres de l'Institut qui sollicite l'adhésion de la Société pour assurer au pays la possession du médaillier gaulois de M. de Saulcy, composé de 7 117 monnaies, dont près de 1 000 en or, dans un but scientifique, mais aussi comme «une démarche patriotique. Il est permis d'affirmer que de longtemps, il ne se reformera pas un autre [ensemble] aussi précieux pour l'histoire de notre antiquité gauloise». La menace vient du fait que le gouvernement anglais peut fournir au British Museum l'argent nécessaire, et comme depuis la guerre de 1870, la collection y est en dépôt, le risque est grand. La société accepte bien sûr de participer⁶¹.

Dans ce même esprit, les sociétés savantes adhèrent à la Société française de numismatique (la Polymathique de 1843 à 1882, la Société des Beaux Arts de Nantes de 1844 à 1848, la bibliothèque communale de Nantes en 1855, etc.)⁶². De la même façon, la Société archéologique des Côtes-du-Nord anime la vie numismatique. C'est dû en particulier à l'intérêt de son président Gaultier du Mottay pour les monnaies, et à la présence de numismates et collectionneurs de valeur comme Cornillet, Chiron du Brossay, Lemoine, l'évêque David, etc.

⁵⁸ Procès-verbaux de l'Association bretonne, 1846, liste des adhérents.

⁵⁹ GUÉRAUD, Armand, «Chronique du mois. Avril 1856», *Revue des provinces de l'Ouest*, 1855, t. III, p. 570.

⁶⁰ Procès-verbaux de la Société polymathique du Morbihan, 25 mai 1869, et du 27 avril 1875.

⁶¹ Procès-verbaux de la Société polymathique du Morbihan, 1872, p. 97.

⁶² «Liste des souscripteurs à la revue de numismatique française», *Revue numismatique*, 1843, 1844, 1848, 1855 et 1882.

Plusieurs raisons expliquent cet engouement. La première est le développement de l'archéologie, très active à cette époque, et qui procure de nombreuses monnaies, qu'il faut analyser, publier et quelquefois acquérir. La société est alors favorable à ce genre de passion, avec ces nombreux *gentlemen farmers* qui se livrent au sein de l'Association bretonne à l'apprentissage de l'agronomie et de l'archéologie modernes. De plus, certaines professions lucratives mettent ces hommes dans une situation financière qui leur permet d'acquérir des monnaies en grandes quantités et de se constituer d'importantes collections ; c'est aussi le cas de nombreux rentiers. Certains de ces ensembles privés sont en fait ouverts aux chercheurs, et les médailliers de Paul du Chatellier, Fournier, Mgr David sont abondamment cités, comme l'attestent les listes publiées par Bigot, Lemièrre, Poey d'Avant, Blanchet, etc.⁶³. Par contre, il faut remarquer que dans cette activité foisonnante, peu de livres sont publiés mais par contre, énormément d'articles dans les revues bretonnes et numismatiques. C'est à mettre sur le compte de l'épuisement des sujets d'ensemble par Lemièrre et Bigot, qui occupent le terrain. Il ne reste plus dès lors qu'à compléter et à signaler les découvertes. Cette période faste ne dure pas, et certains signes avant-coureurs sont inquiétants. Par exemple, après la mort de Gaultier du Mottay en 1883, les monnaies n'apparaissent quasiment plus dans la revue costarmoricaïne. Le phénomène s'annonce plus vaste et se marque par une longue traversée du désert, des années 1890 aux années 1950. Il en va de même à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine dans les années 1920, quand les éditions anciennes et autographes occupent une place très importante dans les procès-verbaux, contrairement aux monnaies dont on ne trouve que quelques mentions. Cette disgrâce peut s'expliquer de plusieurs façons. D'autres préoccupations occupent les esprits, les périodes de conflit de 14-18 et 39-45, et de l'entre-deux-guerres, ne favorisent pas la «collectionnisme⁶⁴», que ce soit d'un point de vue économique ou d'un point de vue moral et intellectuel. Par ailleurs, il n'y a plus de «locomotive» pour animer le paysage culturel numismatique, et aucun nom ne tranche vraiment, même si quelques numismates émergent de-ci de-là comme Paul Soullard et le docteur Macé. Les travaux d'ampleur, ou même de qualité font cruellement défaut. Le temps des synthèses est passé et l'on vit sur l'acquis du siècle précédent.

La situation s'inverse après la seconde guerre mondiale. Comme l'attestent les tables des *Annales de Bretagne* (1886-1993), la numismatique

⁶³ Un seul médaillier échappe à la règle, celui de Lecoq-Kernéven, qui n'apparaît pas dans les publications des autres numismates. On peut y voir plusieurs raisons, soit que l'érudit en interdise l'accès, soit que des hommes très sérieux comme Poey d'Avant et Blanchet ne veuillent pas prendre le risque de publier des monnaies douteuses ou de vexer le propriétaire.

⁶⁴ Nous préférons collectionnisme à collectionnisme qui sous-entend une armature idéologique qui reste à découvrir.

réapparaît dans ses colonnes dans les années 1950 avec Colbert de Beaulieu⁶⁵, et les années 60 et 70 sont fertiles en publications. On constate d'ailleurs le même phénomène dans les sociétés savantes. En fait, il faut prendre le contre-pied des raisons de la disparition précédente pour expliquer ce retour en grâce. Après 1950, la numismatique gauloise revient sous l'impulsion donc de Colbert de Beaulieu et de ses disciples. Le savant rennais multiplie les articles, les conférences, et son poste à l'université de Rennes vient mettre un point d'orgue à une nouvelle approche de la numismatique. À la même époque, Michel Dhénin fait une entrée remarquée en publiant : «Florin et double-florin de Bretagne», étude importante sur la frappe de l'or en Bretagne dans les années 1420⁶⁶. Avec les Trente glorieuses et le développement dans l'hexagone de la société de consommation, les Français se mettent à collectionner, la numismatique se démocratise. Cela se traduit en Bretagne dans les années 1960 par la fondation de l'Association numismatique armoricaine, et la parution à partir de 1967 de son bulletin *Armor Numis*, même si la revue n'a un caractère ni scientifique, ni universitaire, mais traite aussi bien du monnayage chinois que de la dernière émission de billets. Ce nouvel état d'esprit transparait dans l'éditorial du premier numéro : «La numismatique est un noble choix dans la conservation de documents d'un monde révolu ou actuel. Acquisitions et recherches sont une occupation qui requiert tous nos loisirs et satisfait pleinement l'esprit⁶⁷.» Il n'empêche que l'association fédère le secteur, sous la houlette de son président fondateur Yann Poupinot, dont on connaît par ailleurs le parcours régionaliste⁶⁸. Une autre étape est franchie en 1991, lors de la fondation par Daniel Cariou de la Société bretonne de numismatique. L'exigence scientifique appliquée à la numismatique de qualité revient en force, même si depuis les années 1980, des chercheurs s'étaient déjà tournés vers le monnayage ducal⁶⁹. Comme dans *Armor Numis*, l'éditorial des premières *Annales* est un manifeste : «Si nous avons créé la Société bretonne de numismatique et d'histoire, c'est parce que

⁶⁵ À l'exception d'un article de 8 pages de Félix Robiou en 1890.

⁶⁶ *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1973, p. 190-215.

⁶⁷ *Armor Numis*, n°1, février 1967, p. 1.

⁶⁸ Yann Poupinot est aussi l'auteur d'un *Annuaire de Bretagne*, Paris, 1951, et de *La Bretagne contemporaine*, Paris, 1955, 2 vol., aux intonations nettement autonomistes, se référant en dédicace aussi bien à Sébastien Le Balp qu'à Jean-Marie Perrot. Il participe à la réédition de l'*Atlas historique de Bretagne*. On lira une rapide présentation du personnage par Henri Vié, qui l'a bien connu, «Regard sur le passé et hommage aux disparus» et Marcellin Verbe, «Témoignage», *Armor Numis*, n°100, p. 3.

⁶⁹ Dans *Finances et gens de finances des ducs de Bretagne (1365-1491)*, thèse soutenue en Sorbonne en 1986, Jean Kerhervé consacre un important chapitre à la monnaie ducale ; en 1987, l'auteur de ces lignes soutient à Brest un mémoire de maîtrise sur *Monnaies royales, monnaies princières en France au XIV^e et XV^e siècle*, qui accorde une place importante au monnayage breton, puis fait paraître à Morlaix en 1992 *Monnaies de Bretagne*.

nous sommes plusieurs à avoir pensé que cela manquait en Bretagne. Non qu'il n'y existe d'associations numismatiques très compétentes, mais leur objet est vaste, leur mission première est la vulgarisation plus que l'étude [...]. Notre ambition [...] est de créer une société d'étude permettant ainsi une meilleure connaissance de l'histoire de notre pays, si peu enseignée et si peu connue⁷⁰.» L'expérience a pleinement réussi et c'est manifeste par l'ampleur et la qualité des articles et des livres parus depuis dans cet esprit, qui fait du monnayage breton un des mieux connus de l'hexagone, voire de l'Europe occidentale⁷¹.

Avant de conclure, il reste à dire un mot de l'objet de tous les soins du numismate, sa collection. Proportionnellement au nombre de collectionneurs répertoriés sur quelques trois siècles, on ne connaît la postérité que de peu d'ensembles, et le résultat est très varié. La plupart ont disparu sans laisser de trace, bien qu'il arrive qu'un particulier signale une collection ancienne dont il a en partie hérité, ou alors qu'on retrouve quelques épaves au fond d'un office notarial. Celle du président de Robien, une des premières en date fut saisie au moment de la Révolution et constitue la base du médaillier du musée de Rennes⁷². D'autres connaissent le feu des enchères, comme la collection d'Émile Guibourg, vendue à Drouot les 9 et 10 décembre 1974. Les trois cent trente-quatre numéros illustrent une logique tout à fait intéressante puisqu'ils couvrent l'intégralité des monnaies émises en Bretagne de l'époque gauloise au XIX^e siècle, et on voit même le trésor de Plounévez-Lochrist y figurer sous le dernier numéro⁷³. Le sort le plus enviable est sans conteste le passage en intégralité ou en partie dans une collection publique, comme dans le cas d'Auguste André (1804-1878) qui lègue ses 5 462 monnaies au musée de Rennes, devenu depuis musée de Bretagne. Il faut remarquer qu'il connaît bien cette institution pour l'avoir dirigée à la suite d'Aussant, lui même numismate de valeur⁷⁴. Thomas Dobrée (1810-1895) choisit une solution très proche en créant son propre musée à Nantes, où ses pièces apparaissent à côté des autres objets rassemblés par ce richissime personnage⁷⁵. Enfin, on connaît quelques cas de passage d'une collection vers... une autre collection. Lors

⁷⁰ CARIOU, Daniel, «Éditorial», *Annales de la Société bretonne de numismatique et d'histoire*, 1992-1993, p. I ; on remarquera le ton discrètement régionaliste de son président nantais.

⁷¹ Les tables de l'année 2000 des *Annales de la Société bretonne de numismatique et d'histoire* totalisent 158 articles de numismatique bretonne, pour un total de 557 p.

⁷² AUBERT, Gauthier, «Robien», *Dictionnaire du Patrimoine Breton*, Rennes, 2000, p. 849.

⁷³ Ensemble de 275 monnaies enfoui vers 1360, estimé 2 500 à 3 000 F, adjugé 24 500 f.

⁷⁴ VEILLARD, Jean-Yves : «Histoire de la constitution d'une collection de numismatique gauloise par un musée», *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, p. 765-768.

⁷⁵ On lira sa biographie dans KERVILER, René, *Biobibliographie bretonne*, t. XII, p. 206-207.

de la vente de la collection de Faustin Poey d'Avant, les monnaies bretonnes sont rachetées en bloc par Alfred Ramé⁷⁶. Certaines monnaies peuvent même être suivies d'une collection à l'autre, comme ces pièces vénètes qui apparaissent dans les collections Bréhier ou Perthuis, puis passent chez Parenteau, avant de finir au musée Dobrée⁷⁷.

Sur trois siècles d'existence, la numismatique bretonne ne connaît pas une histoire mais une succession d'accélération et de ralentissements, liés pour l'essentiel au dynamisme de quelques personnalités moteurs, qui agissent le plus souvent dans le cadre émulateur des sociétés savantes. Si Sébastien Frain semble être le premier numismate digne de ce nom, il faut quand même attendre le président de Robien et Nicolas Travers pour que la Bretagne trouve toute sa place dans les médailliers, mais ce travail novateur reste cantonné dans un petit monde, du fait de l'absence de media pour le relayer auprès des autres savants. Les années 1840, avec l'apparition de la Société française de numismatique, rapidement complétée au niveau régional par de nombreuses sociétés savantes départementales, permet à quelques numismates de valeur de montrer leur capacité, mais permet aussi à quelques farfelus de faire parler d'eux. Cette époque faste cesse à la fin du XIX^e siècle, suite à la disparition des érudits numismates, initiateurs du mouvement. La discipline entre alors en léthargie et ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'un renouveau scientifique, en même temps que des associations dynamiques, relancent ce domaine de la recherche. Heureusement, des collections rassemblées très précocement sont entrées de façons très diverses dans le domaine public et assurent pour l'avenir une base que l'on peut espérer granitique.

Yves COATIVY

Université de Bretagne occidentale,
Centre de recherche bretonne et celtique, UMR 6038.

⁷⁶ Biographie de G. VAPEREAU, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, 1870, p. 1445.

⁷⁷ Coll., *L'or gaulois. Le trésor de Chevaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris, 1994, p. 168 ; nombreux autres exemples tout au long du livre, p. 83, 97, 115, 125, 164, etc.

RÉSUMÉ

À la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, les humanistes français commencent à s'intéresser aux monnaies, et cette vogue s'amplifie au xviii^e siècle. C'est particulièrement net en Bretagne car le phénomène monétaire y est ancien et varié, et aussi à cause du fort régionalisme qui anime les intellectuels. À y regarder de près, on constate que l'évolution n'est pas homogène et que l'intérêt est en grande partie fonction du poids des personnalités qui s'en occupent, de l'importance des grands courants scientifiques et de la mode. Ce sont ces évolutions que nous avons essayé de retracer ici, en insistant particulièrement sur quelques personnalités moteurs, qui agissent le plus souvent au xix^e siècle dans le cadre des sociétés savantes. Cette époque faste cesse au début du xx^e siècle, suite à la disparition des érudits numismates, initiateurs du mouvement. La discipline entre alors en léthargie et ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale qu'un renouveau scientifique, en même temps que des associations dynamiques, relancent ce domaine de la recherche.